

Life PROMESSE les partenaires



www.wwf.fr

Organisation indépendante de protection de l'environnement, le WWF compte aujourd'hui près de cinq millions d'adhérents dans le monde et un réseau actif dans plus de 90 pays. Cette organisation a pour objectif de stopper la dégradation de l'environnement dans le monde et de construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature, en préservant la diversité biologique du globe, en garantissant une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables et en encourageant des mesures destinées à réduire la pollution et la surconsommation.

Le WWF est porteur du programme PROMESSE, c'est à dire qu'il en est responsable vis-à-vis de l'Europe. Il bénéficie d'une solide expérience en *Système de Management Environnemental* (rénovation des locaux du WWF Suisse selon ce principe, partenariat dans l'éco-village Bedzed en Angleterre), en écotourisme durable (publications, labellisation des gîtes Panda situés dans des aires protégées, projet d'écotourisme durable en Brenne : restauration d'étang avec accueil raisonné du public en partenariat avec la Réserve naturelle de Chérine), en communication à l'échelle nationale et internationale, et est bénéficiaire d'un co-financement LIFE-Environnement pour la mise en œuvre du programme *Privilèges* (FR00289) : le WWF développe ainsi depuis de nombreuses années des compétences dans la gestion technique, financière et administrative de projets.



**Conservatoire
du littoral**

www.conservatoire-du-littoral.fr

Membre de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN), le Conservatoire du littoral est un établissement public qui, par sa politique foncière, vise à la protection définitive des espaces naturels et paysages sur les rivages maritimes et lacustres : il acquiert des terrains fragiles ou menacés et, après avoir fait les travaux de remise en état nécessaires, en confie la gestion à des collectivités locales ou associations, dans le respect des orientations arrêtées. Aménagements et utilisations du site (agriculture, loisirs) sont déterminés avec l'aide de spécialistes, dans le respect des objectifs de gestion. Au 1er janvier 2004, le Conservatoire assurait la protection de 70 100 hectares sur 300 sites, représentant environ 800 km de rivages maritimes. L'essentiel de son budget (30 M€ /an) vient de l'État ; 25 M€ sont consacrés à l'acquisition et l'aménagement des sites. Collectivités locales et Europe apportent aussi leur concours.

À partir des années 80, le Conservatoire du Littoral a acheté les deux domaines de Ligagneau et de l'Étourneau qui constituent aujourd'hui le site protégé des Marais du Vigueirat, l'un des plus vastes sites acquis par le Conservatoire du Littoral en Provence - Alpes Côte d'Azur. Menée grâce au soutien des collectivités locales, la gestion du site cherche à concilier conservation du patrimoine biologique des marais, maintien des activités humaines compatibles avec la protection des milieux naturels, et sensibilisation du public à la préservation de la nature.





www.ville-arles.fr

Plus grande commune de France métropolitaine, le territoire d'Arles s'étend sur 758 km², dont près de la moitié est constituée par deux ensembles naturels : la plaine steppique de la Crau et la Camargue. La richesse de ce patrimoine naturel est mondialement connue, tant pour la diversité des milieux que pour sa richesse ornithologique : des oiseaux, par centaines de milliers, y séjournent en effet en halte migratoire et en hivernage. Aussi recense-t-on sur la commune de vastes étendues appartenant au Conservatoire du littoral, au Parc Naturel Régional, et des réserves naturelles et réserves volontaires.

Ces territoires doivent être préservés pour eux-mêmes mais aussi pour leur attrait touristique, dont bénéficie la ville d'Arles déjà riche d'un patrimoine historique et architectural romain et roman exceptionnel, qui fit d'elle la « petite Rome des Gaules » ; et lui confère aujourd'hui une renommée universelle, consacrée également par l'illustre Van Gogh.

PROMESSE s'inscrit aujourd'hui parfaitement dans la démarche de la ville d'Arles, en alliant découverte et respect d'un site écologique exceptionnel.



www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org

Les Amis des Marais du Vigueirat ont été choisis comme gestionnaire délégué du site des Marais du Vigueirat, au vu de leur professionnalisme dans la gestion d'un milieu naturel. Association pilote dans le domaine de l'éducation à l'environnement, ils ont développé un programme pédagogique sur le long terme pour les scolaires, sont responsables du volet d'éducation à l'environnement du LIFE-Nature « Butor étoilé » (F/7269) et ont reçu en 2002 pour leur programme pédagogique « contre vents et Marais » le label « Mireille de l'environnement » décerné par le Conseil Régional de la région Provence Alpes Côte d'Azur. Si ils tiennent à maintenir leur niveau d'excellence dans la protection du site, dans leur intégration dans le tissu socio-économique local et dans la sensibilisation du public (sentiers de découverte, animations ludo-pédagogiques pour les plus jeunes, visites guidées naturalistes et culturelles), ils cherchent aujourd'hui avec le *Life PROMESSE* une attitude éco-responsable irréprochable, au travers de la réhabilitation des équipements du site, en marche vers un véritable projet de territoire, au travers de tourisme durable, chasse durable et agriculture durable.



Ayant choisi d'œuvrer pour développer l'exercice d'une citoyenneté responsable et éclairée, l'AEEC – association pour l'éducation à l'environnement et la citoyenneté du Pays d'Arles – a pour but de participer à l'élaboration d'une conscience et d'une sensibilité environnementale par le développement des notions de civisme et de solidarité ainsi que par la promotion de qualités dynamiques telles que l'indépendance, l'autonomie, l'implication et l'acceptation d'assumer ses responsabilités. Elle a dans *PROMESSE* la charge de l'éducation à l'éco-responsabilité des scolaires.

site internet : www.life-promesse.org

e-mail : life@life-promesse.org

